

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE : 10 JANVIER 2024

# Le Stokoïs

Le bulletin d'information de la  
Municipalité de Stoke

Édition  
Décembre  
2023  
janvier  
2024



## INAUGURATION ET PORTES OUVERTES DE LA COOP DE STOKE

**5 décembre 2023**

16 h à 17 h 30 : Inauguration (pour les membres de la Coop)  
17 h 30 à 19 h 30 : Portes ouvertes (pour la communauté)

**6 décembre 2023**

6 h : Ouverture de la Coop

p. **3**

Mi-mandat :  
Réalizations 2021-2023

p. **13**

La programmation des loisirs -  
hiver 2024

p. **17**

Démarche de consultation -  
Développement des sentiers  
pédestres en Estrie

# SOMMAIRE

## Chroniques municipales

- 03 | Mot du maire - Réalisations 2021-2023
- 04 | Les échos du Conseil
- 05 | Info-collectes
- 06 | Vive le vent !
- 07 | Info-travaux de la voirie
- 07 | Le roseau ou phragmite commun
- 08 | Chronique du Service de sécurité incendie
- 09 | Info-Biblio
- 10 | Une autre face cachée de la Municipalité

## Stoke, c'est bon d'y participer

- 10 | Des nouvelles de votre comité Ados
- 11 | Retour sur les dernières activités
- 12 | La visite du Père Noël à Stoke !
- 12 | L'exposition de Denise Lieutenant
- 13 | Programmation hiver 2024
- 14 | Le mercredi, on lit avec Sylvie

## Vie communautaire

- 15 | Travaux et accès des sentiers à Stoke
- 16 | Invitation à l'inauguration de la Coop de Stoke
- 17 | Développement des sentiers pédestres en Estrie
- 17 | Périodes de chasse - Sentiers de l'Estrie
- 18 | Activités communautaires à venir
- 18 | Éclipse solaire totale en avril 2024

### Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30  
 Mercredi : 13 h à 16 h 30  
 Vendredi : 8 h 30 à 12 h



**Fermeture du bureau - Congé des Fêtes**  
 Du 22 décembre, 12 h au 8 janvier, 8 h 30



# LES DATES IMPORTANTES



**4 décembre, 19 h**

Club de lecture à la biblio



**11 décembre | 15 janvier, 19 h 30**

Séances du conseil municipal



**13 et 27 janvier, 16 h 30**

Soirées givrées



DÉCEMBRE						
DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

JANVIER						
DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### Légende

- Compost
- Recyclage
- Déchets
- O Ouverture et fermeture du point de dépôt des sapins (garage municipal)
- F

### Coordonnées du bureau municipal

819 878-3790 | reception@stoke.ca | stoke.ca

## Mot du maire

Par Luc Cayer

Au moment d'écrire ce mot, en ce 4 novembre, nous entamons la seconde moitié du présent mandat électoral (2021 - 2025). Voici une liste des réalisations pour 2021-2023 :



- Soutien financier Coop (25 000 \$ sur 5 ans)
- Soutien financier pumtrack (29 000 \$)
- Réappropriation de l'espace public devant l'église (revégétalisation)
- Installation bornes électriques au centre communautaire (fonctionnelles sous peu)
- Augmentation marquée de l'offre de loisirs et culture
- Installation de panneaux patrimoniaux à l'Hôtel de ville et devant l'église
- Engagement à signer un protocole d'entente avec le MTQ pour la réfection de la route 216
- Imposition d'une réserve sur le terrain de l'ancien camp St-Pat's
- Gestion des matières résiduelles (verre, styromousse, etc.)
- Sécurisation de nos bâtiments municipaux par l'ajout de caméras de surveillance, d'un meilleur éclairage, d'une zone neutre au garage municipal
- Réfection du bloc sanitaire au parc 3R
- Rénovation de la caserne et du garage municipal
- Amélioration du contenu et du visuel du bulletin municipal Le Stokoïs

Avec la montée en flèche de certains coûts de services, (police, déneigement, contribution MRC, etc.) les augmentations oscillent entre 9 et 20 %. Ces montants, dits incompressibles, influencent directement le montage financier du budget 2024. Soyez toutefois assurés que le conseil verra à maintenir les services offerts à la population tout en conservant un taux de taxation raisonnable.

**En mon nom personnel, et celui du Conseil,  
je vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes  
et une merveilleuse année 2024**



**Profitez gratuitement des  
Sentiers de l'Estrie de Stoke!**  
Pour les résidents seulement. Présentez-vous à l'Hôtel  
de ville avec une preuve de résidence.

**Les Échos du Conseil**

*un résumé des principales décisions  
prises par le Conseil municipal*



**Par Anne Turcotte, directrice générale et greffière-trésorière**

Lors de la séance du 11 novembre dernier, le Conseil a pris différentes décisions que nous vous résumons en quelques lignes.

**Demande de modification de circonscription électorale dans le cadre de la révision de la carte électorale du Québec**

Le Conseil municipal a décidé de déposer une demande à la Commission de la représentation électorale du Québec afin que la Municipalité de Stoke fasse désormais partie de la circonscription de Richmond, plutôt que celle de Mégantic. C'est en se basant notamment sur le critère de communauté naturelle établi en fonction de considérations d'ordre démographique, géographique et sociologique et sur le fait que la majorité des municipalités de la MRC du Val-Saint-François font partie de la circonscription de Richmond que le Conseil a pris cette orientation. La résolution adoptée a ainsi été déposée dans le cadre des audiences publiques qui se terminaient le 15 novembre dernier.

**Renouvellement de l'entente de services aux personnes sinistrées avec la Croix-Rouge**

Afin d'assurer la protection de la vie, de la santé et de l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres, la Municipalité de Stoke a renouvelé, pour une durée de deux ans, son entente de services avec la Croix-Rouge. Cette entente permet de bénéficier des ressources humaines et matérielles de l'organisme, comme une force bénévole, une expertise en matière de sécurité civile, un inventaire de matériel d'urgence et un soutien aux personnes sinistrées.

**Lancement d'un appel d'offres pour la vidange, transport, transbordement et traitement des boues de fosses septiques et publication d'un avis d'appel d'intérêt pour leur mesurage**

Faisant suite aux demandes formulées par près de 60 personnes à la séance du 12 juin dernier, le Conseil a autorisé le lancement d'un appel d'offres et la diffusion d'un avis d'appel d'intérêt afin de prendre en charge le processus de vidange des fosses septiques du territoire et d'implanter un programme de mesurage afin de procéder à la vidange que lorsque c'est nécessaire. Selon les coûts soumis et la disponibilité des entrepreneurs, le Conseil sera en mesure d'évaluer la faisabilité et les retombées économiques d'une prise en charge municipale.

**Octroi de diverses subventions favorisant la vie sociale, culturelle et communautaire**

Le Conseil a accordé quelque 16 500 \$ de subventions à sa séance de novembre afin de soutenir les Sentiers de l'Estrie, le Comité d'éveil à la lecture et à l'écriture, la Maison de la famille Les Arbrisseaux, les Jeux du Québec – Estrie et la Corporation de développement socio-économique de Stoke.



Il est possible d'approfondir votre lecture en consultant les procès-verbaux des séances en ligne à l'adresse <https://stoke.ca/municipalite/conseil-municipal/seances-du-conseil/>.

**PORTAIL  
CITOYEN**



**Être informé,  
c'est l'affaire de tous!**

**Inscrivez-vous au :**  
<https://stoke.portailcitoyen.com/accueil>

pour recevoir les alertes municipales par texto, téléphone ou courriel, et ce, selon votre secteur et vos préférences.



Modification de l'horaire de collecte



Fermeture partielle/ complète de routes



Travaux dans le réseau d'égouts/aqueduc



Avis d'ébullition ou de non consommation

Catastrophes naturelles





## Info-Communications

Par Mylène Brouillet, adjointe-administrative, greffe et communication



### Info-collectes

#### > Votre bac a été oublié?

Laissez votre bac en bordure de chemin et contactez la Municipalité au 819 878-3790, poste 222 dès que possible.

Les collectes peuvent se faire entre 6 h et 18 h, il est conseillé de mettre votre bac au chemin la veille afin de vous assurer de ne pas manquer la collecte.

Le contenu de votre bac peut ne pas être ramassé si ce dernier est trop lourd ou si le contenu empêche la fermeture du couvercle. Si le contenu dépasse le bac ou s'il est trop lourd, il y a un risque de bris au niveau de la caméra et du mécanisme du camion.



#### > Votre bac a été abîmé lors de la collecte ou lors du déneigement?

Si vous croyez que les dommages causés à votre bac sont dus à une faute ou à une négligence de la Municipalité et/ou de ses sous-traitants, vous devez agir promptement et suivre la procédure, à défaut de quoi, vous pourriez perdre vos droits et recours.

1- Remplissez un formulaire de requête en ligne ou présentez-vous au bureau municipal pour vous procurer une copie papier.

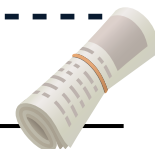
2- Au moment de remplir le formulaire, assurez-vous de bien décrire l'incident (date et autres détails pertinents). Une photo de votre bac et de l'intérieur du couvercle de votre bac vous sont également demandées afin de connaître la date de fabrication de votre bac. Les bacs sont garantis 10 ans. Il est normal que les bacs se brisent plus facilement au fil du temps puisque le plastique sèche et se fragilise. Vous pouvez ajouter d'autres photos si vous le jugez nécessaire.

3- À la suite de la réception de votre requête, la Municipalité s'engage à faire un suivi dans les meilleurs délais possibles. Vous avez **60 jours pour faire parvenir votre requête à la Municipalité**. Notez que nous ne traiterons aucune plainte à laquelle des informations sont manquantes ou qui serait irrespectueuse envers le personnel employé de la Municipalité.



Nom

### Coupon d'abonnement



Adresse

Tél / courriel

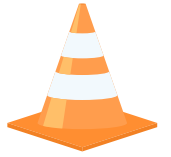


★ Pour les citoyens de Stoke seulement ★

Votre abonnement est en vigueur dès la réception de votre coupon au bureau municipal. Vous n'avez pas à le remplir à chaque mois.



## Info-travaux de la voirie



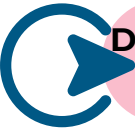
Voici les travaux prévus dans les prochaines semaines



**Creusage de fossés**



**Préparation des équipements et travaux en prévision de la saison hivernale**



**Déneigement des surfaces municipales et entretien de la patinoire**

**Ces travaux peuvent être reportés selon les conditions météorologiques**

## Quelle est cette jolie graminée qui pousse le long des routes?



C'est le **roseau** ou **phragmite commun** (*Phragmites australis*). D'ailleurs, plusieurs jardiniers le trouvent si joli quand il porte ses beaux panaches gris à l'automne et l'hiver qu'ils en déterrent pour les rapporter chez eux. Mais malheur à ceux qui le font: c'est une plante incroyablement envahissante grâce à des rhizomes traçants très nombreux et très denses. Bientôt vous n'aurez plus que du phragmite chez vous, car il étouffe essentiellement tous les végétaux environnants et il est très difficile à éliminer.

On le voit souvent dans les fossés le long des routes, dans les marécages et près des cours d'eau, car le phragmite préfère une bonne humidité. Il peut même pousser dans jusqu'à 1 m d'eau. Sa tolérance des sols salins et les eaux saumâtres est excellente. Une fois établi dans un coin humide, par contre, il part à la conquête des terrains plus secs avoisinants, notamment les champs des agriculteurs.

La méthode qui s'est montrée la plus efficace sur les terrains privés est, jusqu'ici, le bâchage: vous le fauchez au printemps et puis vous couvrez le sol de tout le secteur (bien au-delà de la zone infestée, sinon des rhizomes vagabonds auront vite fait de sortir de la partie recouverte) d'une toile noire que vous fixez en place avec des pierres ou des briques. Laissez-la en place pendant une année au complet: sans lumière, même un phragmite, qui dépend entièrement de la lumière solaire pour son énergie, va s'épuiser et mourir. Si, après un an, il y a encore quelques repousses, remettez la toile pendant encore un an.

Après, vous pouvez planter d'autres végétaux (moins envahissants, j'espère!) ou laisser la végétation naturelle se réinstaller. Des expériences révèlent que, dès que le phragmite est éliminé, les espèces indigènes reviennent au galop.



## Vive le vent d'hiver!

Par Jonathan Lemaire, directeur des services municipaux



Loin de moi l'idée de choquer ou décevoir qui que ce soit, mais l'hiver est déjà à nos portes. À peine venons-nous de ranger nos citrouilles que le département des travaux publics tombe en mode déneigement. C'est pourquoi nous voulions profiter de cette tribune pour rappeler certains faits sur le déneigement qui peut, malheureusement, s'avérer un irritant.

Dans un premier temps, rappelons-nous que **la majorité des routes municipales du territoire sont en gravier non recouvert**. Des bons vieux chemins de terre comme le disait si souvent mon grand-père. Cela a pour effet que lors des premières averses de neige, s'il n'a pas fait suffisamment froid les semaines précédentes, le chemin n'est pas gelé en profondeur. Vous comprendrez donc que le déneigement doit être fait tout en douceur pour éviter que nos abords routiers semblent avoir essuyé des tirs d'artillerie.

C'est pourquoi nos déneigeurs, en début de saison, vont régulièrement faire le déneigement sans les ailes de côté. Le chasse-neige retirera la neige de la route, mais laissera celle présente dans les accotements créant l'illusion d'une route plus étroite. Ne vous inquiétez pas, ce n'est que partie remise. Avec la saison qui avancera, les déneigeurs appliqueront les ailes de côté et rétabliront la largeur de la route, et ce, sans dégât. Il va de soi que la même situation se présente au printemps lorsque nous sommes en période de dégel et que les redoux ont attendri la couche supérieure de la route.

En second lieu, bien que le verglas ne date pas d'hier, les changements climatiques ont eu pour effet d'accélérer les épisodes. Bien que désagréable, la gestion du verglas sur une route pavée peut se gérer somme toute assez bien avec l'application assidue de sel de déglacage. C'est une tout autre histoire pour les routes gravelées. Puisque l'application d'abrasif avec une forte teneur en sel est impossible, une des bonnes méthodes consiste à protéger la surface de roulement avec la neige précédent le verglas. Nos déneigeurs vont donc occasionnellement laisser la neige au sol, s'il n'y a pas de risque pour les usagers, jusqu'à la fin de l'averse de verglas. Ainsi, lorsque le pire a été évité, les déneigeurs retirent la neige et la couche de verglas simultanément plutôt que de tenter de gérer une surface digne d'une patinoire du Centre Bell.

Finalement, une des dernières notions que nous voulions partager avec vous se nomme le **principe de rebond**. Lors de l'application d'abrasif (sable) dans les chemins et rangs de Stoke, nous pouvons avoir l'impression que le déneigeur en a simplement mis dans le centre de la route. Sans être totalement vrai, ce n'est pas totalement faux. L'abrasif subit ce que nous appelons le **principe de rebond**. Avec le passage des voitures, le grain de sable migrera vers les accotements plus ou moins rapidement en fonction du débit de voiture, ce qui aura pour effet de retirer l'abrasif de la zone de circulation. Si le déneigeur appliquait une couche d'abrasif pleine largeur de la route, nous serions rapidement confrontés à cette situation. C'est pourquoi une bonne couche d'abrasif dans le centre de la route permet de rentabiliser au maximum l'épandage de sable ce qui a pour effet d'assurer la sécurité des usagers tout en limitant la quantité de sable requise, et par le fait même, le coût pour les contribuables.

Cela étant dit, soyez assuré que vos employés municipaux veillent aux grains afin que vos déplacements soient le plus plaisants et sécuritaires possible. Sur ce, ajustez votre conduite, soyez prudent et au plaisir de vous croiser sur les routes de Stoke.

**Votre chemin n'est pas déneigé? Contactez le 311 en-dehors des heures du bureau municipal**

## L'importance de la prévention en saison de chauffage

Par Pascal Marois, préventionniste au Service de sécurité Incendie

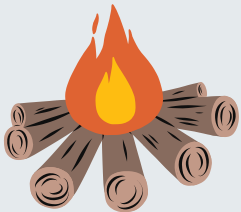
La saison de chauffage apporte avec elle un risque accru d'incendies, mettant en lumière l'importance de la prévention. Un des aspects essentiels à considérer dans cette démarche est l'inspection régulière des équipements de chauffage ainsi que le ramonage des cheminées.



En effet, réaliser une **inspection minutieuse des cheminées** avant le début de la saison de chauffage s'avère une précaution essentielle. Les cheminées obstruées par des dépôts de suie ou des nids d'oiseaux peuvent entraîner un risque d'incendie. Engagez un professionnel qualifié pour effectuer un ramonage complet, éliminant ainsi tout résidu potentiellement inflammable. En outre, assurez-vous que le conduit de la cheminée est en bon état, sans fissures ni dommages, qui pourraient compromettre la sécurité. N'oubliez pas de garder un extincteur à poudre chimique de type ABC à proximité de vos équipements ainsi qu'un détecteur de monoxyde de carbone si vous chauffez au bois, au mazout ou au gaz!

Les **avertisseurs de fumée** jouent un rôle crucial dans la détection précoce des incendies. Installez-les dans toutes les zones de la maison, en particulier près des chambres à coucher, et testez-les régulièrement pour garantir leur bon fonctionnement.

En conclusion, la prévention des incendies pendant la saison de chauffage repose sur la prudence, la préparation et la maintenance régulière. **En adoptant des habitudes responsables** en assurant l'entretien adéquat des cheminées, vous réduirez considérablement les risques et contribuerez à la sécurité de votre foyer. Ne sous-estimez jamais l'importance de la prévention, car elle peut faire toute la différence dans la protection de votre famille et de votre maison.



### RAPPEL - PERMIS DE FEU

Il est obligatoire d'obtenir un permis de feu pour tous types de feu à ciel ouvert, et ce, tout au long de l'année. Le permis est gratuit. Pour plus d'information : <https://stoke.ca/service-aux-citoyens/securite/permis-de-feu/>

**NOUVEAU !**

**Les bacs de récupération de la styromousse seront accessibles tout l'hiver !**

**Assurez-vous de bien lire ce qui suit :**

L'utilisation des bacs de récupération de la styromousse

**Styromousse de construction**



**Styromousse alimentaire**

**Styromousse d'emballage**



**La styromousse doit être rincée avant d'être mise dans les bacs**

Rendez-vous au garage municipal situé au 365, rue Principale

## Info-Biblio

Par Annick Cormier, responsable de la bibliothèque



Samedi 16 décembre, 10 h

### L'HEURE DU CONTE En pyjama !

Pour les enfants  
de 3 à 8 ans  
accompagnés d'un adulte



## FERMETURE – TEMPS DES FÊTES

Venez faire vos provisions de lecture!

La bibliothèque sera fermée  
pendant le temps des fêtes.

La dernière journée d'ouverture  
sera le 21 décembre et nous serons de  
retour au poste dès 15 h le 9 janvier 2024.

Nous en profitons pour vous souhaiter  
de joyeuses fêtes

et une très bonne année 2024.

## Club de lecture



4 décembre, 19 h

Rang de la croix  
de Katia Gagnon

Aucune réservation  
nécessaire.  
Bienvenue aux  
amateurs.trices de lecture!

Bonne  
lecture!

POUR RESTER EN CONTACT



Ne manquez aucune  
information concernant  
la bibliothèque en suivant  
notre page Facebook!

Nouvelles heures d'ouverture !

Mardi : 15 h à 20 h | Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 17 h à 20 h



## Une autre face cachée de la Municipalité révélée au grand jour !

*Par Joakim Lemay, responsable des événements, de la culture, du loisir et de la vie communautaire*

La Municipalité de Stoke est ravie d'accueillir au sein de l'équipe M. Michaël Caron. L'équipe de la voirie réalise des projets d'envergure tout au long de l'année, et Michaël sait relever avec brio tous les défis qu'on lui propose avec entrain, professionnalisme et efficacité. C'est le moins que l'on puisse dire : Michaël donne son 110% dans les tâches qu'on lui confie, l'huile de coude pour toute l'aide qu'il nous apporte et ses blagues (presque toutes risibles) ! En espérant qu'il reste avec nous pendant longtemps, si vous le croisez sur un chantier, saluez-le !



*Michaël Caron*

## **STOKE, C'EST BON D'Y PARTICIPER**



## Les dernières nouvelles de votre comité Ados

*Par Étienne Bourgeois, vice-président du comité Ados  
chapeauté par la Municipalité de Stoke*

Bonjour Stoke! J'écris aujourd'hui dans Le Stokois premièrement pour me présenter et deuxièmement, pour vous donner des nouvelles sur le comité Ados. Je m'appelle Étienne Bourgeois, j'ai 13 ans et je suis en secondaire 2 à l'École Secondaire de Bromptonville. Aussi, je suis vice-président du comité Ados de Stoke qui oeuvre pour faire des activités qui plairont aux gens de la Municipalité, plus particulièrement les adolescents. Mes coéquipiers sont Clémence, Damien et Joakim. Les raisons qui m'ont poussé à m'inscrire au comité sont que je suis quelqu'un qui a beaucoup de leadership et que j'aime prendre part aux discussions et décisions pour un but commun. De plus, j'aime organiser des activités et j'ai de la disponibilité pour les réaliser. Ce poste dans le comité me paraissait taillé pour moi. Ce mois-ci, nous avons discuté d'activités à organiser pour Stoke et, tous ensemble, nous avons eu plein d'idées. Nous avons pensé organiser des soirées givrées: ce seraient des soirées en patins sur la patinoire de Stoke avec thématiques. Également, un concours de citrouilles et une épluchette ont été retenus comme propositions, mais je ne vous en dis pas plus pour le moment! Au plaisir de se rencontrer!



## Dernières activités de 2023 et aperçu du début de l'hiver

*Par Joakim Lemay, responsable des événements, de la culture, du loisir et de la vie communautaire*

### Retour sur les dernières activités

#### L'horreur à l'honneur : soirée de rires et de sursauts !



Le **samedi 28 octobre dernier**, quelques Stokoï(s) ont participé aux projections de films d'Halloween au Centre communautaire. Les adeptes du film d'animation *Hôtel Transylvanie* ont pu rire un bon coup des singeries de Dracula, alors que certains intrépides se sont prêtés au jeu en écoutant un film d'horreur, sucreries et courage à la main !

#### L'Halloween au village !



##### **Le parcours d'Halloween du CPE Chez tante Juliette**

Avec l'aide des éducatrices, Véronique Lussier du CPE Chez tante Juliette a complètement transformé le sous-sol du bâtiment en parcours d'Halloween ! Accessible pour tout-petits et grands, La directrice générale Anne Turcotte, Mylène au greffe et Joakim des loisirs ont pris part à ce petit parcours ludique juste avant l'ouverture officielle et gratuite au public. Bravo pour cette belle initiative pour animer le coeur de Stoke !

##### **L'Halloweenesque distribution de bonbons par les pompier(e)s**

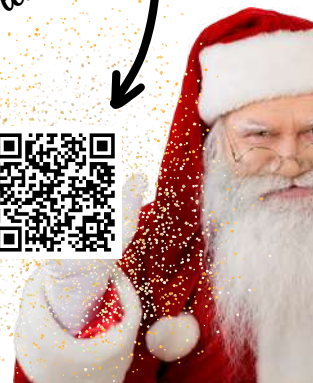
Les Stokoï(s) ont visité l'un des trois points de distribution entre 17 h et 20 h pour tenter de mettre la main sur l'un des 300 sacs de bonbons ! La distribution a été interrompu dû à un appel d'urgence à la caserne, mais plusieurs dents sucrées ont été satisfaites. Merci aux pompier(e)s bénévoles ainsi qu'aux ados volontaires dernière la confection des sacs : Étienne, Damien, Lily-Anne et Maéva.

## Les prochaines activités en vedette

### La visite du Père Noël à Stoke !

C'est très bientôt ! Les petits lutins de Noël nous ont informés de la visite d'un gentil monsieur barbu et de sa brigade au Centre communautaire, le 2 décembre prochain de 9 h à 12 h ! Sur place pour tous, vous pourrez rencontrer une lutine coquine, rédiger une lettre pour le Pôle Nord et siroter un bon chocolat chaud (en quantité limitée). Les chanceux qui auront réservé une plage horaire obligatoire pourront également se faire prendre en photo (transmises par courriel) avec le Père Noël dans un mignon petit décor au coût de 5 \$ par enfant ou 10 \$ par famille : [calendar.app.google/8Vy47vx4BBz4NAsi9](https://calendar.app.google/8Vy47vx4BBz4NAsi9)

*Réservez vite,  
les places sont limitées*



### L'exposition des aquarelles de Mme Denise Lieutenant



Aquarelliste depuis 2004, Mme Denise Lieutenant aime être à l'écoute de ce qui l'entoure afin de créer des atmosphères qui se dégagent et influencent nos émotions. Elle privilégie l'aquarelle comme mode d'expression pour la spontanéité, la surprise des couleurs et sa transparence. Elle laisse de la place à la fluidité, la luminosité et à l'émerveillement.

Plusieurs Stokoï(s) ont pris part au vernissage du 10 novembre dernier pour l'exposition qui ornera les murs de la Bibliothèque de la Municipalité de Stoke (403 rue Principale) jusqu'au 21 décembre 2023 sur les heures d'ouverture :

Mardi  
15 h à 20 h

Mercredi  
13 h à 16 h

Jeudi  
17 h à 20 h



## Pour débiter 2024 en beauté

### Le retour des **SOIRÉES GIVRÉES** sur la patinoire

Pour une deuxième année, la patinoire du Centre communautaire de Stoke s'anime à l'occasion des Soirées givrées 2024 ! Entre 16 h 30 et 21 h 30 sur la glace du Centre communautaire de Stoke, les visiteurs pourront pratiquer leur coup de patin, profiter d'un thème musical, se réchauffer autour d'un petit feu de camp et bénéficier d'un petit service de cantine tenu par le Comité Ados de la Municipalité : cafés, chocolats chauds, petites collations et guimauves en vente.



**13 et 27 janvier, 17 février et 2 mars 2024**

## Programmation de l'hiver 2024

### Surveillez vos boîtes aux lettres vers la fin décembre



Surveillez votre boîte aux lettres. Vous recevrez bientôt la brochure des événements, de la culture, du loisir et de la vie communautaire de la Municipalité de Stoke pour la programmation de l'hiver 2024. D'autres activités pourraient voir le jour et seront annoncées sur la page Facebook [Stoke, c'est bon d'y participer](#) et sur notre site web au [stoke.ca/programmation](http://stoke.ca/programmation) !

## N'oubliez pas de suivre la Municipalité sur ses différentes plateformes !



Pour ne manquer aucune nouvelle concernant les événements, la culture, les loisirs et la vie communautaire de la Municipalité, consultez la page Facebook [Stoke, c'est bon d'y participer](#) puisqu'elle est mise à jour régulièrement ! Vous pouvez aussi suivre les articles du menu *Loisirs et culture* du [stoke.ca](http://stoke.ca) ! N'oubliez pas de consulter également la page Facebook de la [Municipalité de Stoke](#).

# Une belle initiative citoyenne

## Le mercredi, on lit avec Sylvie

Bibliothèque de Stoke  
403 rue Principale

Bonjour, je m'appelle Sylvie Faure et je suis professeure de lettres nouvellement à la retraite. Je vous invite à vous joindre à moi cet hiver pour une série de rencontres mensuelles concernant des chefs-d'œuvre de la littérature internationale.

Si la formule vous convient, je me permettrai chaque fois de débiter par une courte présentation du contexte et de l'auteur(e) en question. Puis, nous partagerons nos impressions de lecture. Pas besoin d'être un grand dévoreur de livres ou une lectrice d'expérience, juste de lire les œuvres et de bien vouloir en discuter dans la bonne humeur.

### Au programme cet hiver:



**21 février 2024 : Jane Austen, *Orgueil et préjugés* ou la grande question du mariage.**

**20 mars 2024 : Nathaniel Hawthorne, *La lettre écarlate* ou la femme sacrifiée.**

**17 avril 2024 : Alexandre Pouchkine, *La dame de pique* ou le mythe de la sorcière.**

Prévoyez environ 1 h 30 par séance le mercredi à partir de 13 h à la Bibliothèque de Stoke (403 rue Principale). Pour vous inscrire ou si vous avez des questions, écrivez-moi à [lonicera013@gmail.com](mailto:lonicera013@gmail.com) **d'ici le 15 janvier prochain**. Je vous enverrai des indications quant aux éditions à vous procurer. Au plaisir de vous rencontrer!

## Saviez-vous que ?

### La Municipalité vend des articles promotionnels !

La Municipalité de Stoke possède des objets promotionnels à son effigie ! Il vous est possible d'acheter des casquettes grises ajustables à l'arrière pour 20 \$ et des cordons noirs pour les clés à 5 \$. Il est possible de s'en procurer lors des événements organisés par la Municipalité ou en passant directement à la réception de l'Hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture. Tous les profits sont réinvestis dans les événements, les loisirs, la culture et la vie communautaire.



## Travaux et accès des sentiers à Stoke grâce à l'équipe d'aménagement des Sentiers de l'Estrie

Par l'équipe des Sentiers de l'Estrie

Cette année, l'équipe d'aménagement des Sentiers de l'Estrie, composée d'une dizaine de techniciens saisonniers, a travaillé fort pour permettre un accès aux espaces verts en Estrie. Évidemment, quelques travaux ont été effectués pour la municipalité de Stoke. Notamment, l'entretien et la réfection des sentiers du Mont John Guillemette incluant des corrections sur l'aire de marche du sentier menant au sommet. Tout comme Stoke, d'autres municipalités de l'Estrie ont bénéficié de l'expertise de l'équipe afin de donner accès à des espaces de randonnée sécuritaires et invitants pour leurs citoyens.

Ainsi, les sentiers des Monts Stoke comme Chapman, Bald ou la Grotte de l'Ours sont praticables grâce au travail des techniciens en aménagement et des bénévoles en travaux légers! Dans ce cas, le support des membres, par l'affiliation annuelle ou les permis journaliers, est plus que nécessaire à l'entretien de plus de 200 km de sentiers ainsi qu'à leur accès privilégié! Les Sentiers de l'Estrie travaillent en étroite collaboration avec certains organismes et propriétaires afin d'offrir à ses membres le droit d'y randonner en toutes saisons!



**Nous vous remercions d'acquiescer  
d'avance votre droit d'accès  
pour votre famille ou vos amis.es  
qui vous accompagnent en randonnée!  
Ou encore pour toutes autres donations!**

**Les Sentiers de l'Estrie inc.**



est à la recherche de jeux de société pour garnir les étagères pour les soirées juste pour ados !

Contactez Mme Joakim Lemay  
819-878-3790 poste 227 OU [loisirs@stoke.ca](mailto:loisirs@stoke.ca)



*Invitation  
à l'inauguration officielle*



Coop de solidarité des Stokoïs et Stokoïses

Chers membres, vous êtes cordialement invités à participer à l'inauguration officielle de votre Coop. Venez célébrer avec nous ce moment tant attendu !

**Mardi le 5 décembre 2023, de 16h00 à 17h30**  
**Au centre communautaire de Stoke, 387 rue Principale**

**Déroulement**

**16h00 - 16h30** : Accueil des invités au centre communautaire

**16h30 - 17h00** : Allocutions

**17h00 - 17h15** : Déplacement sur le terrain de la Coop

**17h15 - 17h30** : Coupure du ruban et photos officielles

**17h30 - 19h30** : Portes ouvertes pour la communauté

**À la Coop !**

**Lors des  
portes  
ouvertes**

**Prix de présence pour les membres seulement !**

**Parmi les prix : Une paire de billets pour aller voir le Canadien!**



**Pour confirmer votre présence**

Veillez utiliser ce [lien](#) pour confirmer votre présence.  
Complétez un formulaire pour chaque personne présente.



**La Coop à quelques jours de son inauguration.**

## La démarche de concertation pour le développement des sentiers pédestres en Estrie est lancée

Par Marie-Claude Cyr, coordonnatrice aux communications du Conseil Sport loisir de l'Estrie

Une activité de lancement de la démarche de concertation pour l'adoption d'une politique sur les sentiers en Estrie s'est tenue le 27 octobre 2023, au Marais de la Rivière-aux-Cerises, à Magog.

### Plusieurs organisations prennent position

Les différents milieux furent représentés par plus de 40 participants : organisations gestionnaires de sentiers, organismes de conservation, municipalités et organisations de tourisme et de développement économique. Certains élus municipaux étaient également présents.

Lors de cet événement, six allocutions ont permis de mettre la table pour situer la démarche, suivies d'une présentation sommaire des étapes à venir, dont la prochaine, qui aura lieu dans les mois à venir, se fera sous forme d'ateliers s'adressant aux gestionnaires de sentiers, au milieu municipal et aux organismes de conservation. Les différentes allocutions tenues par plusieurs représentants d'organismes de plein air ont permis de mettre en lumière l'historique de cette démarche ainsi que sa complémentarité avec leurs objectifs. L'importance de la mobilisation actuelle autour de la pérennisation des sentiers pédestres en Estrie fut également réitérée.

### Lancement de la consultation publique en ligne

En parallèle, ce fut l'occasion de prendre connaissance de la plateforme de consultation en ligne qui sera utilisée tout au long de la démarche, pour les 9 à 10 prochains mois.

### Une démarche soutenue par plusieurs partenaires

Cette démarche s'appuie sur des alliés tels que le Conseil Sport Loisir Estrie et Tourisme Cantons de l'Est (TCE), qui ont produit le Plan d'action régional du plein air en Estrie. Dans le domaine de la conservation de l'environnement, Corridor appalachien et Conservation de la Nature Canada (CNC) contribuent à la démarche, tout comme Rando Québec, qui appuie le projet et offre des conseils. Par ailleurs, l'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises de Magog (LAMRAC) est un gestionnaire de sentiers bien connu qui témoigne de la popularité des sentiers pédestres.

Les MRC de Brome-Missisquoi, de Memphrémagog et du Val-Saint-François sont des parties prenantes responsables de la planification du territoire. Leurs élus seront invités à participer à la discussion et à adopter une politique dont leurs services auront contribué à la définition.

[www.csle.qc.ca/services/concertation-pour-le-developpement-des-sentiers-pedestres-en-estrie/](http://www.csle.qc.ca/services/concertation-pour-le-developpement-des-sentiers-pedestres-en-estrie/)

**Cliquez sur l'image pour accéder et participer à la consultation publique en ligne !**

# CONTRIBUEZ

à la concertation pour le développement  
des sentiers pédestres en Estrie



Salle Les Appalaches  
Info: Simone Doyon  
au 819 878-3461



Tous les lundis,  
de 13 h 30 à 14 h 30  
dès le 11 septembre

Gratuit pour les  
50 ans et plus



## YOGA SUR CHAISE

Le Club 2e et 3e âge vous invite tous  
les mercredis après-midi de 13 h 30 à 14 h 30,  
**jusqu'au 6 décembre 2023** inclusivement.

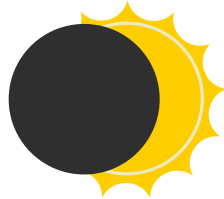
Rendez-vous à la Salle des Bâtitseurs

Information : Liette Rouillard (819) 347-3792 | Prix d'entrée 2 \$



## Saviez-vous que... ?

Le lundi 8 avril, entre 15 h 15 et 16 h 37, une éclipse solaire totale se déroulera dans le sud du Québec et pourra être observée selon les conditions météorologiques. Ce phénomène provoquera une période d'obscurité comparable au crépuscule. La bande de totalité est une zone où il est possible d'observer le phénomène complet de l'éclipse ce qui peut engendrer de nombreux déplacements vers cette zone.



La durée totale de l'éclipse (incluant la phase partielle et la phase complète) est d'environ 2 heures. La période d'obscurité totale pourra varier entre 1 minute et 3 minutes 50 secondes selon la position et devrait survenir aux alentours de 15 h 30. Il s'agit d'un phénomène impressionnant et rare. La prochaine éclipse totale sera observable en 2096 pour la région.

Le fait de regarder la phase partielle d'une éclipse solaire sans protection adéquate peut causer des lésions irréversibles aux yeux. Pour regarder en toute sécurité, le port de lunettes à éclipses conformes à la norme ISO 12312-2 est recommandé. Il peut-être judicieux de commander les lunettes d'avance pour bien se préparer. Le coût d'achat de celles-ci est assez faible (environ 1\$ l'unité). Attention aux lunettes des contrefaçons !



Référence : Bulletin d'information de la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie (DRSCSI) - 2 novembre 2023

**Saupoudrons  
un peu de  
bonheur**



### Campagne des paniers de Noël 2023

Jusqu'au 15 décembre, faites un don en denrées non périssables à notre Centre de services de Stoke. Notre Caisse s'engage à verser 3 \$ à Moisson Haut-Saint-François pour chaque denrée amassée jusqu'à concurrence de 1000 \$!

Soyons solidaires et généreux !





# MARCHÉ DE NOËL

## AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE STOKE

387 rue Principale, Stoke

LE SAMEDI 9 Décembre 2023 de 9h à 17h

Une présentation de  
l'APLS (L'association pour la protection du Lac de Stoke)  
et de la Municipalité de Stoke



*Un incontournable  
depuis 23 ans!*

**OUVERT 7J/7 | CHANSONNIER  
VEND. SAM.**

MENU EN SALLE • POUR EMPORTER • MIDIS EXPRESS • MENU SUR L'ARDOISE  
MENU DE GROUPE • PROMOTIONS • PÂTES FRAÎCHES • PRODUITS LOCAUX

**819 564.0470** 160 rte. 216  
[www.brasserielejasper.com](http://www.brasserielejasper.com)



Le club FADOQ 2e et 3e âge de Stoke vous invite à son

## SOUPER DES FÊTES

À LA SALLE LES APPALACHES  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

LE SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023, DÈS 18 H  
SOIRÉE À PARTIR DE 20 H  
avec l'orchestre Estelle et Ray

Info et réservations : F. Goupil - 819 878-3761

SOUPER SUR  
RÉSERVATION  
AVANT LE 26  
NOVEMBRE



30 \$ SOUPER -  
SOIRÉE

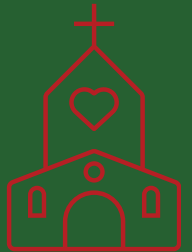
10 \$ 20 H: SOIRÉE  
SEULEMENT

Apportez vos  
consommations!



Messe de Noël | Le 24 décembre

19 h 30 : Chants | 20 h : Messe



# Joyeuses fêtes!

Toute l'équipe de Cooptel tien à vous  
souhaiter un joyeux temps des fêtes  
entouré des gens que vous aimez.

COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION  
**DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!**

**Cooptel** Explorer  
l'inattendu

1888 532-COOP (2667) [cooptel.ca](http://cooptel.ca)